

FO 08 Conférence publique

La réhabilitation psychosociale – On en parle

En grande partie à l'origine du concept de réhabilitation psychosociale que nous mettons en œuvre à la Fondation Domus, le Professeur Nicolas Franck rejoint notre institution pour une matinée d'échange sur cette thématique.

Depuis de nombreuses années, il s'investit pour le rétablissement des personnes qui souffrent dans leur santé mentale, afin de leur offrir des chances de « s'en sortir correctement ». ¹

Le Professeur Franck a développé des pratiques éprouvées de réhabilitation psychosociale, de remédiation cognitive, de psychoéducation, de pair-aidance en santé mentale. Chef de pôle au Centre hospitalier rive gauche Le Vinatier à Lyon, il est créateur et responsable de diplômes à l'Université de Lyon, tout en étant à l'origine d'un réseau de soin national comprenant une cinquantaine de structures. Responsable du CRR (Centre ressource réhabilitation psychosociale et remédiation cognitive), il conduit de nombreux projets multidisciplinaires français.

Ses publications (plus de 150 articles scientifiques et plusieurs ouvrages publiés) concourent à promouvoir, notamment, des pratiques de soins respectueuses de la diversité humaine, porteuses d'espoir et de déstigmatisation.

¹ Le Professeur Nicolas Franck sur France Culture



Contenu

- Conférence-échange sur les principes de réhabilitation psychosociale
- Vignettes cliniques et échanges

Intervenant

Professeur Nicolas Franck

Chef du pôle Centre hospitalier Le Vinatier à Lyon, établissement référent en psychiatrie et santé mentale
Professeur à l'Université Lyon Claude Bernard

Date

28 avril 2023

Horaire

8 h - 12 h : conférence, échanges
et vignettes cliniques

Prix

Fr. 50.- / participant

Publics cibles

Tous publics (ouvert au grand public)

Lieu

A Martigny. Le lieu de formation sera confirmé par courriel deux semaines avant la formation.

Inscription

Toute l'année, en fonction des places disponibles, à contact@fondation-domus.ch avec votre nom, prénom, fonction, le nom de votre institution, votre numéro mobile. Merci d'indiquer également l'adresse de facturation si pris en charge par votre employeur.